

Master Droit du numérique – Parcours : Protection de données personnelles

Présentation

Le Parcours Données personnelles est l'un des deux parcours de la mention Droit du numérique aux côtés du Parcours Droit général des activités numériques. Le Master 1 est en formation initiale tandis que le Master 2 s'effectue en alternance.

OBJECTIFS

Le Master 2 Droit du numérique Parcours Données personnelles a pour objectif de former des juristes en droit du numérique avec une spécialisation dans le domaine des données personnelles, domaine en fort développement. Il s'agit de former :

- * des futurs DPO (Data Protection Officer), devenus obligatoires dans de nombreux organismes avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des données (RGPD) ;
- * des juristes compétents dans ce domaine ;
- * des avocats spécialistes de la matière.

COMPÉTENCES VISÉES

Ce parcours vise à l'acquisition de toutes les compétences nécessaires à l'exercice de la fonction de DPO ou de conseil juridique dans le domaine de la protection des données. Il s'agit donc de comprendre les grands principes applicables au traitement des données personnelles (loyauté, licéité, limitation des finalités, minimisation des données...), de déterminer la base juridique d'un traitement ainsi que les mesures appropriées pour garantir le droit des personnes, de savoir encadrer un transfert de données, d'identifier le responsable de traitement, son éventuel sous-traitant et

de connaître leurs obligations respectives (registre, analyse d'impact...). A la fin de leur formation, les étudiants/apprentis sauront aussi identifier les violations de données personnelles, élaborer et mettre en œuvre des programmes de formation et de sensibilisation du personnel et gérer les relations avec les autorités de contrôle.

Programme

ORGANISATION

Formation initiale en master 1 et alternance en master 2 (cours 2 jours par semaine de septembre à mai puis apprentissage à temps plein de mai à septembre).

Sélection sur dossier et entretien

Volume horaire : 486h en M1 et 400h en M2 (hors mémoire)

Admission

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Co-responsable du diplôme

Anne Debet

Co-responsable du diplôme

Nathalie Martial-Braz

Contact administratif

01 76 53 44 21

scolarite.master.deg@u-paris.fr

Pôle Alternance Masters Droit

apprentissage.deg@u-paris.fr

En bref

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

120

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue
- Formation en alternance

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation